

MOTION

Les élus du conseil communautaire de Forez-Est, déterminés à maintenir une médecine de qualité sur l'ensemble du territoire couvert par le centre hospitalier du Forez, **site de Feurs**, demande :

- L'arrêt de la dégradation de l'offre de soins sur le bassin de Feurs,
- A l'ARS de mettre tout en œuvre afin de maintenir un service de cardiologie, sur le site de Feurs, avec le soutien des CHU.
- L'octroi d'internes (par la réouverture de postes) ou Faisant Fonction d'Internes (FFI) afin de pérenniser le fonctionnement du service de spécialité cardiologique sur le site de Feurs.
- Le maintien du SMUR et de l'accueil des urgences 24h/24h et 7j/7j

Les élus de Forez-Est demandent un développement équilibré et complémentaire sur les 2 sites du Centre Hospitalier du Forez : Feurs et Montbrison.

Feurs, le 23 mai 2018